Réf. Farde e-Assemblées : 2682535

N° OJ : **4**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Subside à l'asbl Brussels Major Events.- Montant : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Brussels Major Events demande un subside de 10.000,00 EUR pour couvrir les frais d'inauguration de la Maison de quartier du pavillon cinquantenaire;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique : Un subside de 10.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Brussels Major Events à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :